

Cityscoot a déjà séduit 20 000 clients

Les scooters électriques en libre-service sont utilisés depuis huit mois à Paris. Un début très satisfaisant pour la start-up à l'initiative du projet, qui, ce mois-ci, va proposer ces deux-roues dans les Hauts-de-Seine.

PAR GRÉGORY PLESSE

Beau démarrage pour le service de location en libre-service de scooters électriques baptisé Cityscoot. Huit mois après son lancement à Paris, il revendique déjà plus de 20 000 usagers.

D'après la start-up à l'initiative du projet, plus de 150 000 trajets ont été effectués avec ses scooters depuis son lancement, dont 50 000 depuis le début de l'année, soit un toutes les 40 secondes !

**700 ENGINES
AUJOURD'HUI, 1 500 À LA
FIN DE L'ANNÉE**

Les utilisateurs, sont, comme c'est le cas pour les deux-roues classiques, essentiellement des hommes (90 %) qui vivent ou travaillent à Paris.

Parmi eux, 11 % ont fait de Cityscoot leur principal moyen de transport mais c'est surtout pour



Paris, juin 2015. Anne Hidalgo (maire PS de Paris), lors du lancement de la phase expérimentale de Cityscoot.

parcourir le dernier kilomètre que le service est utilisé. Plus de la moitié des utilisateurs (51 %) utili-

sent Cityscoot en complément d'un autre moyen de transport. Seuls 30 % d'entre eux y ont re-

cours comme alternative à un autre moyen de transport.

Des chiffres étayés par la distance et la durée moyenne des trajets effectués, soit quatre kilomètres seulement et quinze minutes.

Avec l'arrivée des beaux jours, Cityscoot va encore se développer dans les mois à venir. En mettant plus de scooters électriques à disposition, puisque le parc va passer de 700 engins à 1 000 d'ici au mois d'avril, puis 1 500 à la fin de l'année.

Le service va également être étendu, puisqu'il sera disponible dès le mois de mars jusqu'à minuit, contre 23 heures aujourd'hui.

Enfin, le mois de mars sera aussi celui où Cityscoot franchira le périphérique, en s'étendant aux villes de Levallois-Perret et de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), où l'entreprise dit avoir relevé une forte demande.

Le tarif de base est de 28 centimes d'euros TTC par minute.

Des initiations gratuites pour les néophytes

DERRIÈRE votre volant, coincé dans les bouchons, vous les regardez avec envie, ces scootéristes et autres motards se faufilant pour remonter la file de voiture, ou ne jamais passer plus d'une minute à trouver où se garer. Mais vous n'avez jamais osé troquer le volant pour un guidon parce que votre seule expérience du deux-roues, c'était sur la 103 du grand-père, quelque part à la campagne. Ou alors parce que dans une circulation aussi dense où garder une parfaite santé mentale relève de l'exploit permanent, et un climat aussi peu clément, ça vous a toujours semblé un peu risqué... Cityscoot n'oublie pas ces clients potentiels et propose à ceux qui en ressentent le besoin des initiations gratuites plusieurs fois par semaine, en différents points de Paris. **G.P.**

Plus d'infos sur www.cityscoot.eu